



Mairie
de
Simplé

Monsieur LEFEVRE André
5 rue des Sports
53360 SIMPLÉ

Simplé, le 13 Avril 2016

Objet : Accord pour travaux sur le bassin d'orage rue des sports à SIMPLÉ -53-

Monsieur LEFEVRE,

Suite à votre demande d'autorisation de réaliser l'aménagement du bassin d'orage situé rue des Sports à SIMPLÉ du 31 Mars 2016, veuillez trouver par la présente notre accord de travaux.

Comprenant l'importance de cet aménagement pour la protection de l'environnement sur la commune et après concertation avec Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de CRAON, je vous donne notre accord pour l'aménagement du bassin d'orage selon les caractéristiques présentées dans le plan ci-joint.

L'aménagement du bassin d'orage consistera à agrandir le bassin d'orage existant pour obtenir un volume utile de 1 340 m³ tout en respectant les passages nécessaires autour du bassin pour l'entretien des arbres et l'accessibilité des véhicules de secours à la zone de pompage.

Il sera également étanché à l'aide d'un géotextile et équipé d'une vanne manuelle pour devenir un bassin de rétention des eaux d'incendie en cas d'incendie sur votre site.

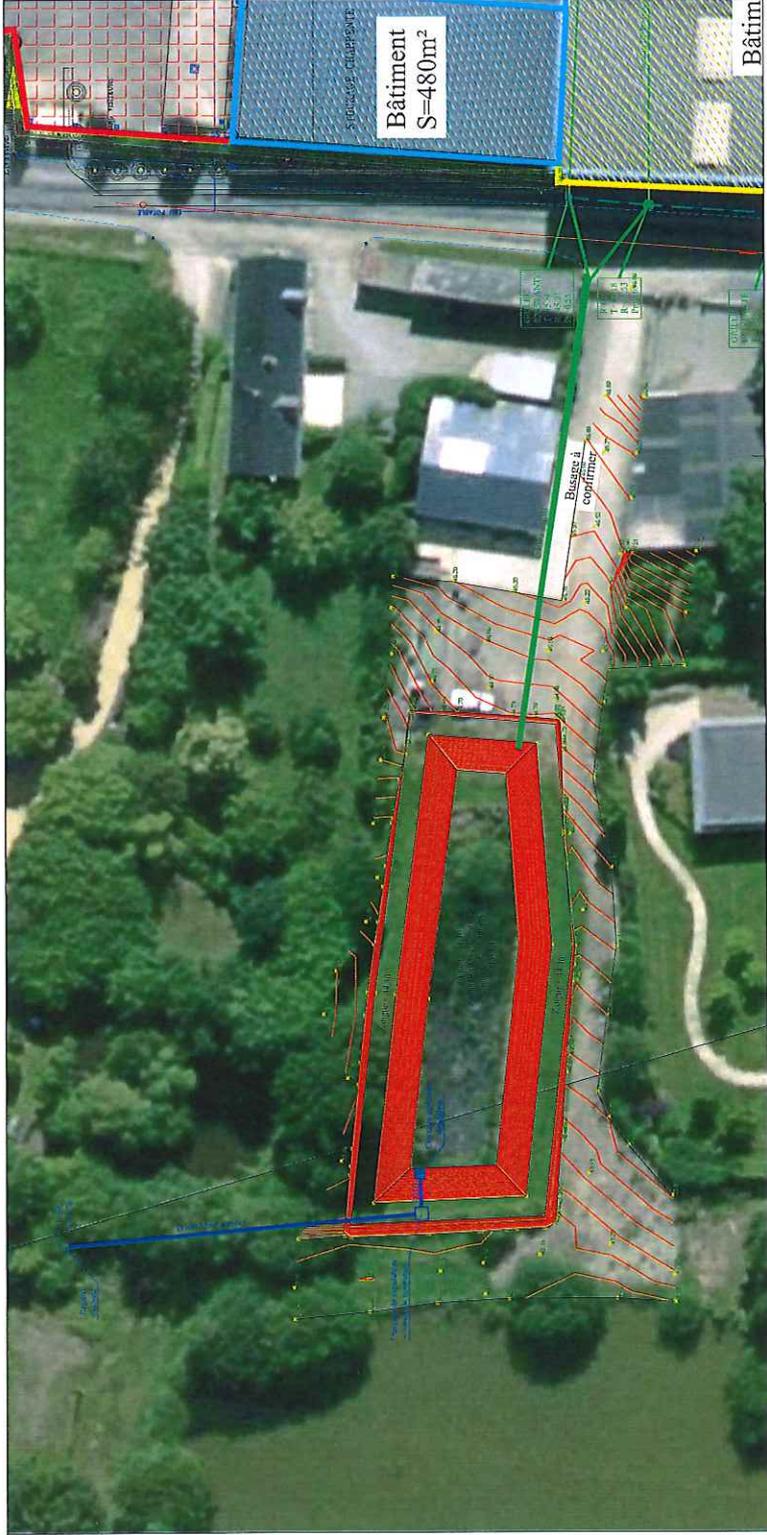
Comme vous le proposez une clôture viendra sécuriser l'ensemble de l'installation.

Les travaux et les coûts afférents seront entièrement pris en charge, comme convenu par vos soins.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Yannick CLAVREUL,
Maire de SIMPLÉ





TERRASSEMENTS - DEMOLITIONS
 EMPRIEMENT - Goudronnage
 ENROBÉS - ESPACES VERTS
 CLÔTURES - PLAN D'EAU - DRAINAGE
 S.A.S. CHAZE TP au capital de 79000 euros
 Z.I. : 7, Bd GUSTAVE EIFFEL - 53400 CRAON - Tél. 02 43 08 43 17 - Fax 02 48 08 82 20

Code affaire:	
Echelle (s)	1/250
Date:	08/04/2016
Dessiné par:	ROUSSEAU Tony
Plan n°	001
Index:	Date:
Modifications:	

COMMUNE
 DE
 SIMPLE

PROJET BASSIN